



# LES PATHOLOGIES

(Document mis à jour le 26 septembre 2011)



## Table des matières

Les pathologies.....	3
Agnosie visuelle : .....	3
Albinisme : .....	3
Aniridie : .....	3
Astigmatisme : .....	3
Atrophie optique : .....	3
Aveugle : .....	3
Bigraphie : .....	4
Cataracte (la) : .....	4
Cécité ( classement ).....	4
Cécité corticale : .....	4
Détachement de la rétine : .....	4
Déficience Visuelle : .....	4
Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age (DMLA) : .....	5
Dyspraxie visuo-spatiale : .....	5
Glaucome (le) : .....	5
Hémianopsie : .....	5
Hypermétropie : .....	5
Malvoyance : .....	6
Myopie : .....	6
Nystagmus : .....	6
Presbytie : .....	6
Rétinoblastome : .....	7
Rétinopathie diabétique : .....	7
Strabisme : .....	7



## Les pathologies

### **Agnosie visuelle :**

(Troubles neuro-visuels)

Ensemble de perturbations de la fonction perceptuelle affectant l'identification et la reconnaissance des objets, des visages ou de leurs représentations, des formes, des couleurs, et des informations spatiales par le biais de la modalité visuelle et en l'absence de tout déficit de l'acuité visuelle et de détérioration intellectuelle. Elle est habituellement liée à une atteinte occipitale bilatérale.

### **Albinisme :**

(Maladie)

L'albinisme est une maladie héréditaire qui se caractérise par l'absence de pigments produisant la coloration de la peau et des yeux. Le patient ne supporte pas la lumière du soleil et souffre de photophobie (il craint la lumière, qui l'éblouit). L'acuité visuelle est faible ; L'exposition au soleil est fortement déconseillée ; Les cancers de la peau sont fréquents.

### **Aniridie :**

(Maladie)

Caractérisé par l'absence totale ou partielle de l'iris dans le cadre d'une malformation embryologique des yeux. Ceci engendre une photophobie importante et une basse vision.

### **Astigmatisme :**

(Trouble de la réfraction)

L'œil n'est pas parfaitement sphérique. En cas de fatigue, la vision peut être déformée, voire dédoublée. Il est dû à un défaut de courbure de la cornée sur un axe horizontal, vertical ou oblique. Dans d'autres cas, le cristallin est en cause. Il a pour conséquence une déformation des images.

### **Atrophie optique :**

(Trouble de la motricité oculaire)

L'atrophie optique se caractérise par une atteinte dégénérative des fibres qui forment le nerf optique.

### **Aveugle :**

En FRANCE, une personne aveugle est réglementairement une personne dont l'acuité visuelle du meilleur œil après correction est inférieure ou égale à 1/20e. Cette personne a droit à une carte d'invalidité sur laquelle on appose la mention "étoile verte".

On remarque que toutes les personnes aveugles ne sont pas comparables, ne serait-ce qu'au plan de l'acuité visuelle. Il y a une grande différence entre le fait de ne plus avoir de perception lumineuse et celui d'avoir encore un certain reste visuel. Ces différences sont encore plus frappantes chez les malvoyants.

Association Départementale des PEP de l'Eure – Service SESSAD IRIS

648, rue Jacques Monod – 27000 EVREUX

Tel : 02.32.78.87.87 – Fax : 02.3236.55.51

Internet : [www.pep27-sessad-iris.org](http://www.pep27-sessad-iris.org) – Email : [contact@pep27-sessad-iris.org](mailto:contact@pep27-sessad-iris.org)



## Bigraphie :

Technique d'écriture rassemblant sur un même document à la fois l'écriture « noir » et le braille (transparence du braille)

## Cataracte (la) :

(Maladie)

Elle peut être congénitale, traumatique ou liée au vieillissement du cristallin. Celui-ci s'opacifie, la vision devient trouble, il y a modification de la perception colorée et photophobie. Le traitement est chirurgical.

## Cécité ( classement )

- **Cécité clinique** : cécité complète par mise hors d'état de fonctionnement de l'organe visuel
- **Cécité pratique** : cécité incomplète obligeant le sujet à agir comme un aveugle
- **Cécité légale** : qui est le degré d'atteinte visuelle qui autorise, dans un pays donné, un individu à recevoir une aide
- **Cécité professionnelle** ou **quasi-cécité** ou **cécité économique** qui exige une formation particulière pour l'apprentissage d'un métier
- **Cécité sociale** : qui empêche tout travail nécessitant l'emploi de la vue et qui requiert une tierce personne lors des déplacements.

## Cécité corticale :

(Troubles neuro-visuels)

La cécité corticale est due à un dommage sévère des voies visuelles cérébrales (le plus souvent du cortex occipital) entraînant une perte complète de la vision. Comme les fibres responsables des réflexes pupillaires se séparent de celles transportant l'information visuelle au niveau des voies optiques, les réflexes pupillaires sont normaux. Une cécité complète et un examen ophtalmologique normal sont caractéristiques de la cécité corticale.

## Décollement de la rétine :

(Maladie)

Il s'agit d'une séparation des deux couches superficielles de la rétine qui peut être héréditaire ou survenir après un traumatisme, une forte myopie ou un kyste. Les conséquences sont fonction de la zone atteinte.

## Déficience Visuelle :

Plusieurs termes caractérisent la déficience visuelle. Les plus courants sont la malvoyance, la basse vision, l'amblyopie, la cécité, la quasi cécité...

L'Organisation Mondiale de la Santé classe les déficiences visuelles en cinq catégories



Catégorie OMS	Conditions sur l'acuité visuelle	Type d'atteinte visuelle (CIM-10)	Type de déficience visuelle (CIH)
Catégorie I	Acuité visuelle corrigée binoculaire <3/10 et > ou = à 1/10 avec un champ visuel d'au moins 20 degrés	Basse vision ou malvoyance	Déficience moyenne
Catégorie II	Acuité visuelle corrigée binoculaire <1/10 et > ou = à 1/20		Déficience sévère
Catégorie III	Acuité visuelle corrigée <1/20 et > ou = à 1/50 ou champ visuel < à 10 degrés mais > à 5 degrés.		Déficience profonde
Catégorie IV	Acuité visuelle < à 1/50 mais perception lumineuse préservée ou champ visuel < à 5 degrés.	cécité	Déficience presque totale
Catégorie V	Cécité absolue, absence de perception lumineuse.		Déficience totale

## Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age (DMLA) :

(Maladie)

La personne est confrontée à une perte de vision centrale, elle ne voit pas où elle regarde. Ceci se traduit par des difficultés de lecture et dans la réalisation d'activités nécessitant de la précision. La personne ne devient pas aveugle, elle conserve sa vision périphérique qui lui permet de se déplacer. C'est la première cause de cécité chez les personnes de plus de 50 ans.

## Dyspraxie visuo-spatiale :

(Trouble neuro visuel)

C'est un trouble neuro-visuel assez fréquent chez les enfants infirmes moteurs cérébraux, nés prématurément.

## Glaucome (le) :

(Maladie)

Le glaucome chronique est une maladie touchant surtout les adultes après l'âge de 40 ans, mais pouvant également survenir chez l'enfant ou l'adulte jeune. Il est dû à une pression trop élevée à l'intérieur de l'œil, entraînant une destruction lente du nerf optique qui détériore le champ visuel, avec menace de cécité en l'absence de traitement.

## Hémianopsie :

(Trouble neuro visuel)

Diminution ou perte de la vue dans une moitié du champ visuel de l'un ou des deux yeux. Une hémianopsie latérale homonyme touche les deux yeux, du même côté, c'est-à-dire par exemple le côté du nez pour un œil et le côté de la tempe pour l'autre œil.

## Hypermétropie : (trouble de la réfraction)

L'œil n'est pas assez profond. Les images se forment en arrière de la rétine. L'effort d'accommodation peut provoquer des maux de tête, ainsi qu'un strabisme chez le jeune enfant. La vision de près est floue.



Dans ce cas, à l'inverse de la myopie, le globe oculaire serait trop court. Par conséquent, l'image d'un objet, surtout s'il est proche, se forme en arrière de la rétine.

## Malvoyance :

Plusieurs termes sont utilisés pour désigner les personnes malvoyantes : outre malvoyant, on rencontre également amblyope, personne atteinte de basse vision.

En FRANCE, sur le plan réglementaire, l'amblyope est une personne dont l'acuité visuelle du meilleur œil après correction est inférieure à 4/10e et supérieure à 1/20e. La mention "cane blanche" est apposée sur la carte d'invalidité si l'acuité visuelle du meilleur œil après correction est inférieure ou égale à 2/10e.

**La vision fonctionnelle** est définie comme la vision utilisable en pratique. A partir de cette notion de vision fonctionnelle on peut définir avec CORN la personne malvoyante : "une personne ayant une basse vision est celle qui a toujours une vision très détériorée, même après correction, mais qui peut néanmoins accroître sa vision fonctionnelle par l'utilisation d'aides optiques, d'aides non optiques, par des modifications de l'environnement et/ou par la mise en œuvre de techniques spécifiques".

Cette définition montre bien que la malvoyance n'est pas statique, figée par un score d'acuité visuelle, mais dynamique : c'est une mauvaise vision certes, mais une vision que l'on peut essayer de conduire au maximum de ses capacités fonctionnelles en agissant sur tous ces facteurs de la vision que nous avons évoqués, personnels et environnementaux.

Le handicap a des effets et des ressentis différents selon les personnes : aspects physiques, cognitifs, affectifs, sociaux, interpersonnels.

## Myopie :

(Trouble de la réfraction)

L'œil est trop profond. Les images se forment en avant de la rétine et la vision de loin est floue.

L'image d'un objet éloigné se forme en avant de la rétine. C'est souvent dû à un excès de longueur du globe oculaire. La vision est floue de loin, mais bien de très près.

## Nystagmus :

(Trouble de la motricité oculaire)

Il s'agit de mouvements rythmiques involontaires et incontrôlés des globes oculaires le plus souvent horizontaux mais parfois verticaux ou rotatoires. La vision est floue puisque l'image sur la rétine n'est pas fixe.

## Presbytie :

(Trouble de la réfraction)

Avec l'âge, la perte de souplesse du cristallin provoque la diminution de l'accommodation que l'on a tendance à compenser en augmentant la distance de lecture.

Le cristallin s'épaissit avec l'âge et devient moins souple. Il perd de son pouvoir d'accommodation, la mise au point en vision rapprochée ne se fait plus ou mal, la vision est floue.



### **Rétinoblastome :**

(Maladie)

C'est une tumeur cancéreuse de la rétine qui touche les enfants de moins de 5 ans. Le traitement doit être précoce pour tenter de sauvegarder un maximum de vision.

### **Rétinopathie diabétique :**

(Maladie)

Le diabète peut entraîner des lésions de la rétine que l'on regroupe sous le terme de la rétinopathie diabétique. C'est une complication grave du diabète qui provoque une baisse progressive de la vision.

### **Strabisme :**

(Trouble de la motricité oculaire )

Il peut être convergent, divergent ou vertical.

Ce défaut de parallélisme des yeux peut être présent dès la naissance ou n'apparaître qu'après quelques semaines ou quelques mois.

Le grand risque du strabisme chez le petit enfant est l'amblyopie fonctionnelle qui touchera l'œil « qui tourne » et qui ainsi ne pourra pas développer sa vision.

Il peut aussi être la conséquence d'une paralysie d'un ou de plusieurs muscles oculaires.